

LETTRE DU CENTRE N°168

Sujet : Convention de formation pour les responsables d'institution gestionnaire de Cicas, les responsables de Cicas et de plateformes téléphoniques Cicas en 2015

Dans le cadre du budget des dépenses administratives communes de l'Arrco, le GIE Agirc-Arrco prévoit pour 2015 l'organisation d'une convention de formation pour les responsables de Cicas concernant tant les aspects techniques, informatiques et réglementaires Agirc et Arrco que les questions d'organisation et de méthode de travail.

Pour la première fois seront réunis l'ensemble des acteurs du réseau interlocution Cicas (responsables d'institution gestionnaire de Cicas, responsables Cicas, responsables de plateforme téléphonique Cicas, superviseurs ...).

La prestation assurée par les divers intervenants, l'hébergement et la restauration des stagiaires sont pris en charge par le budget des dépenses administratives communes de l'Arrco afin que l'ensemble des participants puissent bénéficier du même niveau d'information et d'une formation spécifique, quels que soient les choix de politique de formation de chaque institution ; seuls les frais de déplacement ou d'hébergement la veille de la session sont à la charge des institutions gestionnaires.

Pour l'année 2015, il a été retenu l'organisation d'une Convention de formation d'une durée de 4 jours.

Cette convention se déroulera du mardi 2 juin 2015 à 10h00 au vendredi 5 juin 2015 à 14h00 et sera organisée à Hyères-les-Palmiers (83400), 1742 avenue de La Font des Horts, 83400 Hyères-les-Palmiers (Téléphone : 04 94 12 00 00 – email : lafontdeshorts@btpvacances.com). Le déroulement des travaux de la convention sera adressé aux participants avec la convocation.

En cas d'impossibilité majeure, le responsable du Cicas pourra demander à l'Unité "Animation Réseau Cicas " son remplacement par un de ses collaborateurs ; il ne pourra y être répondu favorablement que de façon très exceptionnelle.

Nous vous prions de bien vouloir renvoyer au Centre de formation et des expertises métiers le coupon réponse ci-joint **avant le 30 avril 2015**.

Destinataires :

- Direction générale*
- Direction des ressources humaines*
- Direction de la communication*
- Responsables de la gestion des Cicas*
- Responsables Cicas et plateformes téléphoniques*
- Responsables formation*
- Pour info : secrétaire du CE*

BULLETIN D'INSCRIPTION

Convention Cicas 2015

2 juin 2015 10h00 au 5 juin 2015 14h00
La Font des Horts, 1742 avenue de La Font des Horts, 83400 Hyères-les-Palmiers
Tél. : 04 94 12 00 00 - lafontdeshorts@btpvacances.com

Nom – Prénom :		
Cicas, Plateforme, Centre de Gestion... :		
Téléphone : Portable : E-mail :		
Hébergement Convention (à partir du mardi 2 juin 2015)		
Les stagiaires qui souhaitent arriver la veille devront s'organiser individuellement pour leur nuitée d'hôtel et leur acheminement sur le site de la convention.		
Vendredi 5 juin 2015 – Acheminement retour vers gare/aéroport	<i>Cochez les cases souhaitées</i> oui	<i>Cochez les cases souhaitées</i> non
Je souhaite bénéficier de la navette retour (si oui précisez la destination): Gare Toulon : _____ Horaire train _____ Aéroport Toulon : _____ Horaire avion _____ <i>(l'horaire de la navette sera précisé ultérieurement)</i>	OUI	NON
Allergie alimentaire ou autre information à communiquer : <i>merci de le préciser pour transmettre les consignes aux organisateurs</i>		

INSCRIPTION REALISEE PAR (toute inscription doit être validée par le service formation)

M. ou Mme : _____ Service / Site : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

E-mail : _____

Signature

**A renvoyer avant le 30 avril 2015
après validation de votre service Formation
au Centre de formation et des expertises métiers
16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12
Fax : 01.71.72.16.11 ou e-mail : gie.cfp@agirc-arrco.fr**